



Documents de fin de contrat erronés

Par Melody75

Bonjour,

Je sollicite de l'aide aujourd'hui concernant des documents de fin de contrat erronés suite à un licenciement.

Pour vous situer dans le contexte, j'étais employée d'une boîte depuis 4 ans et celle-ci a été rachetée suite à une liquidation judiciaire avec reprise de tous les salariés. Mon licenciement se fait 1 mois après le changement d'employeur.

Mon problème est que les documents remis par le nouvel employeur suite à la rupture du contrat n'indiquent pas la date à laquelle j'ai commencé il y a 4 ans mais la date de rachat (soit Février 2022 au lieu de Janvier 2018).

Cette erreur fait que je ne peux finaliser mon inscription à Pôle Emploi car on me demande un certificat de travail avec les bonnes dates.

Par ailleurs, la même erreur se retrouve sur l'attestation Pôle Emploi.

Malgré mes nombreuses relances, le nouvel employeur est l'ancien se renvoient la balle et je me retrouve coincée sans savoir ce que je dois faire.

Il me semble que c'est au nouvel employeur de faire le nécessaire vu qu'ils ont repris tous les contrats mais celui ci me dit qu'il ne dispose pas de ces informations et que le cabinet comptable de l'ancien employeur reste injoignable.

Je viens d'envoyer une mise en demeure au nouvel employeur pour avoir les documents avec les bonnes dates sous 7 jours.

J'aimerais savoir si je suis dans mon droit et quelles démarches je devrais effectuer dans le cas où on ne donnerait pas suite à ma requête.

J'espère avoir été claire dans mes explications et je suis preneuse de tous les conseils car c'est un sujet que je ne maîtrise pas du tout.

Merci d'avance.